

NOM et PRENOM de l'adhérent : .....

Né(e) le : ..... / ..... / ..... Sexe :  F  M Nationalité : .....

Pour les mineurs, NOM et PRENOM du responsable légal : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail 1 : ..... E-mail 2 : .....

(merci d'écrire très lisiblement et en lettres majuscules, ce moyen de communication sera privilégié)

Téléphone fixe 1 : ..... Portable 1 : .....

Téléphone fixe 2 : ..... Portable 2 : .....

Profession 1 : ..... Société : .....

Profession 2 : ..... Société : .....

Souhaite une attestation de paiement :  Oui  Non

TARIFS ①				
1 <sup>er</sup> adhérent <input type="checkbox"/> 200 €	2 <sup>ème</sup> adhérent <input type="checkbox"/> 185 €	3 <sup>ème</sup> adhérent <input type="checkbox"/> 170 €	4 <sup>ème</sup> adhérent et + <input type="checkbox"/> 155 €	Educateur ou Membre du bureau <input type="checkbox"/> 90 €

① Les nageurs inscrits en ENF, Water Polo ou Nat. Synchronisée ne sont pas considérés comme adhérents à la section Natation Sportive

PIECES A FOURNIR		Réservé CAC
• Le règlement (en 1, 2 ou 3 chèques, datés du jour de l'inscription, établis à l'ordre de "CAC Natation"; possibilité de paiement par chèques ANCV, coupon Sport, Pass Sports. Le premier chèque sera débité fin septembre).	<input type="checkbox"/>	
• Un certificat médical postérieur au 1 <sup>er</sup> juin 2015 attestant de l'aptitude à la natation et à la compétition .	<input type="checkbox"/>	
• 1 enveloppe timbrée (à votre adresse).	<input type="checkbox"/>	

**POUR LES ADHERENTS GROUPE ADULTES UNIQUEMENT**

Horaires possibles (2 entraînements par semaine) : En raison des places limitées de certains créneaux, l'inscription dans un créneau sera prise dans l'ordre de réception des bulletins d'adhésion.

Jours et horaires	Choix	Places disponibles et Bassin	Jours et horaires	Choix	Places disponibles et Bassin
Lundi : 21h – 22h	<input type="checkbox"/>	40 / Bassin Apprentissage	Mercredi : 19h30 – 20h30	COMPLET	40 / Bassin Apprentissage
Mardi : 20h – 21h	COMPLET	30 / Bassin Sportif	Jedi : 20h – 21h	COMPLET	40 / Bassin Apprentissage
Mardi : 21h – 22h	<input type="checkbox"/>	40 / Bassin Sportif	Vendredi : 21h – 22h15	<input type="checkbox"/>	40 / Bassin Apprentissage
			Samedi : 08h00-09h00	<input type="checkbox"/>	ACCES LIBRE

Je déclare adhérer / faire adhérer mon enfant (1), avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur et les informations mentionnées en page 2 de cette fiche d'inscription (seule la page 1 est à redonner à l'inscription).

Fait à ....., le : ..... Signature :

**TOUT DOSSIER INCOMPLET LORS DE L'INSCRIPTION SERA REFUSE**

PAIEMENT	Nom, prénom du payeur (si différent de l'adhérent) : .....		
Nom et prénom de l'adhérent : .....			
Banque :	Chèque N°1, ..... € , n° : ..... Chèque N°3, , ..... € , n° : .....		
	Chèque N°2, ..... € , n° : .....		
Espèces : ..... €	Coupon Sport : ..... €	Chèques ANCV : ..... €	Pass Sports : ..... €

## FICHE D'INSCRIPTION Saison sportive 2015-2016

### GROUPES LOISIRS

**Renouvellement :** La carte d'accès Glisséo sera automatiquement renouvelée. Si vous l'avez perdue, merci de nous le signaler pour qu'elle soit refaite. Elle sera alors facturée par Glisséo.

**Nouvelle adhésion :** La carte d'accès Glisséo est nominative, elle sera envoyée par courrier dès qu'elle aura été réalisée par Glisséo. Son coût de réalisation est inclus dans la cotisation.

En cas de carte défectueuse, elle sera remplacée sans frais par Glisséo. Pour toute carte perdue ou cassée, vous devez nous le signaler pour la remplacer. Elle vous sera alors facturée 2,00€ directement par Glisséo lors de son retrait à l'accueil.

- **Les cotisations ne sont pas remboursables après le 30 septembre, sauf en cas de problème médical** dûment justifié par un certificat du médecin, entraînant l'arrêt total et définitif, ou en cas de force majeure justifié. Le remboursement se fera au prorata de la période restant à courir, après déduction de frais de dossier et du montant de la licence versé à la FFN, tout mois commencé étant dû.
- **La carte d'accès Glisséo** est strictement personnelle et ne donne accès qu'aux créneaux d'entraînement de l'adhérent.
- Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires, les jours fériés et les fermetures exceptionnelles de la piscine sauf cas particulier (ex. groupes compétition et master compétition).
- **Le port de la tenue du club (bonnet, tee-shirt) est obligatoire pour les compétitions.**
- Des casiers sont à votre disposition dans les vestiaires, en conséquence la responsabilité du Club Aquatique Choletais ne saurait être engagée en cas de vol, dégradation ou perte d'effets personnels.
- La Mutuelle des Sportifs propose une assurance complémentaire dont vous trouverez toutes les informations sur le site internet à l'adresse suivante : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- Les informations nominatives recueillies sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les adhérents, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à CAC Natation – Glisséo – Avenue A. Manceau 49300 Cholet ou à [cachelet.natation@wanadoo.fr](mailto:cachelet.natation@wanadoo.fr).
- Je donne mon consentement à la reproduction et à la diffusion de mon image / de l'image de mon enfant sur tout document relatif au club (y compris le site Internet). Toute demande de rectification ou d'opposition doit être adressée à CAC Natation – Glisséo – Avenue A. Manceau 49300 Cholet ou à [cachelet.natation@wanadoo.fr](mailto:cachelet.natation@wanadoo.fr).
- Je m'engage à respecter (ou à faire respecter par mon enfant) le règlement intérieur du club (consultable sur <http://choletnatation.com>) et de la piscine Glisséo (consultable à l'accueil de la piscine).

#### **Spécificités cours adultes :**

- Le club propose la possibilité de nager le samedi matin de **08h00 à 09h00** (hors vacances scolaires), en plus du créneau en semaine. Des entraînements type seront proposés, pour une durée de 30 minutes ou 1 heure. Un entraîneur sera à la disposition des nageurs pour quelques conseils ponctuels, mais le créneau ne sera pas encadré.
- Pendant les vacances scolaires, les cours sont modifiés selon le principe suivant : pendant les vacances d'hiver un cours est proposé sur l'une des deux semaines (le jour et l'horaire ne coïncidant pas forcément avec le créneau habituel de l'adhérent), durant les vacances de Toussaint une semaine sans cours, durant les vacances de Noël et de printemps pas de cours.

#### **Pour les adhérents mineurs :**

- J'autorise le responsable désigné par le club pour encadrer les activités, à prendre en mes lieux et place toutes dispositions concernant mon enfant en cas d'incident ou d'accident.
- Je m'engage à vérifier la présence de l'éducateur avant de déposer mon enfant à la piscine et à reprendre celui-ci dans les 15 minutes suivant l'heure de fin de l'entraînement.
- Je prends acte que la responsabilité du CAC Natation ne peut être engagée hors des horaires d'entraînement de mon enfant.
- Je prends acte que, à partir de la catégorie poussins, il pourra être proposé à mon enfant la participation à une compétition par saison.
- J'autorise le transport de mon enfant en voiture particulière d'un membre du club ou d'un parent dans le cadre de compétitions, si mon enfant est concerné.
- Je m'engage à me rendre disponible, au moins une fois dans la saison, pour les déplacements à une compétition si mon enfant est concerné.

**DOSSIER COMPLET A REMETTRE A GLISSEO (en haut des tribunes),  
Le mardi de 18h30 à 20h00 lors des permanences**

**REPRISE DES ENTRAINEMENTS A PARTIR DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2015**